

## Rama Sithanen : « Recenser de nouveau c'est comme ouvrir la boîte de Pandore »

Pour Rama Sithanen, il y a des problèmes urgents sur lesquels l'on devrait s'attarder, comme celui du « Best Loser » et de l'identification communale. Lindley Courone et Anousha Duva Pentiah l'ont rencontré dans son bureau, à l'International Financial Services Limited, à Ébène.

> Nous comprenons que la réforme électorale est un dossier brûlant pour tout pouvoir politique. Mais lorsque le gouvernement Lepep institue un comité présidé par un pro-best loser notoire et que les autres membres dudit comité ne maîtrisent pas la technicité de la question, ce comité n'est-il pas une farce en devenir ?

Je crois en la bonne foi des personnes et je suis disposé à écouter ce que l'on proposerait éventuellement. Le *blunt-fact*, c'est que nous n'avons toujours pas, deux ans après, proposé *an effective and enforceable remedy* aux Nations unies par rapport à leurs critiques sur le système électoral mauricien.

Je pars de l'hypothèse que les Mauriciens sont considérés comme des *global citizens* respectant les institutions internationales et les conventions que le pays a signées et ratifiées. Dites-vous bien que le Comité des droits de l'homme de l'ONU précise que : « *There should be no further violation of the rights of the citizens.* » C'est fort non ?

La révision constitutionnelle de 2014 était faite uniquement pour les élections de 2014. L'on s'attendait à ce que le nouveau gouvernement propose une solution. Il y a des problèmes urgents sur lesquels l'on devrait s'attarder. Par exemple, le problème du *Best Loser*. On utilise encore les chiffres du recensement de 1972 pour déterminer la composition des quatre communautés reconnues. Cela est illogique. Va-t-on vers un nouveau recensement ? Je suis *dead against it*, car ce serait ouvrir une boîte de Pandore. Il y a aussi le rejet de l'identification communale. Si un ou des candidats refuse(nt) de s'identifier, le *Best Loser System* devient caduc. On tourne en rond et il faut donc prendre des décisions concrètes.

> Vous n'avez pas répondu à notre question sur la composition du panel du gouvernement Lepep...

Je m'en tiendrai aux faits. Dans le passé, Navin Ramgoolam avait constitué des comités indépendants, composés de techniciens compétents qui savaient de quoi on parlait. Il y a eu le comité Sachs, Carcassonne et Ahnee. Vous avez raison : c'est la première fois que nous avons un comité aussi *one-sided* avec un président ayant clamé haut et fort sa conviction que le système *Best Loser* ne saurait être éliminé.

> Au cours de la conférence de DIS-MOI sur la réforme électorale, vous avez parié qu'il y aurait une demande de renvoi à la Cour suprême. Vous avez gagné votre pari, non ?

Franchement, j'aurais préféré le perdre. Je ne vois pas de réelle volonté d'avancer et cela m'inquiète. Il nous faut maintenant prendre le taureau par les cornes et chercher des solutions, essayer d'éliminer les possibilités de 60-0 où des partis qui obtiennent jusqu'à 35% de voix n'ont aucun siège à l'Assemblée nationale.

Certes, il faut préserver la stabilité politique et s'assurer qu'un parti qui obtient moins de voix ne



« Il faut prendre le taureau par les cornes et essayer d'éliminer les possibilités de 60-0 où des partis qui obtiennent jusqu'à 35% de voix n'ont aucun siège à l'Assemblée nationale. »

remporte pas les élections au détriment d'un parti qui reçoit plus de voix. Nous devons aussi trouver un mécanisme pour régler le problème de sous-représentation des femmes. Finalement, il faut trouver un mécanisme pour intégrer le principe de *Best Loser* tout en supprimant l'identification communale. Nos concitoyens n'ont pas besoin de décliner leur appartenance communautaire quand ils seront candidats aux élections.

> Justement, revenons au faible pourcentage des femmes au Parlement. À l'heure où le MMM

se montre frileux à une question aussi fondamentale (2020 disent-ils ?), vous nous avez étonnés dans votre conviction que le système politique devrait intégrer activement les femmes...

Je n'adhère pas à ce système patriarcal. Les hommes se servent de deux arguments et tous deux sont ridicules et constituent une insulte aux femmes. Les femmes, disent-ils, ne seraient pas intéressées à la politique et les femmes ne sont pas compétentes. Ce sont des arguments qui ne résistent pas à la logique.

En Afrique du Sud, après seulement 20 ans d'indépendance, ils ont réussi la gageure d'avoir 40% de femmes au Conseil des ministres et au Parlement et une femme gouverne la Banque centrale. Le Rwanda a connu des problèmes politiques graves : un génocide au début des années '90 et 20 ans plus tard, plus de 40% des députés sont des femmes. Pouvez-vous me dire pourquoi Maurice – théoriquement à l'avant-garde du continent africain dans plusieurs domaines – reste-t-il en arrière ?

> Parlons un peu de l'actualité. Pensez-vous que le limogeage de Megh Pillay est une erreur ?

Je vais vous faire sourire. Ce matin en écoutant l'émission *Pour et contre* de Radio Plus, les responsables de l'émission n'ont trouvé personne pour défendre la décision du *Board* d'Air Mauritius. C'est étonnant car dans n'importe quelle action, nous avons *the pros and cons*. Au-delà de l'erreur politique évidente, cette décision soulève plusieurs questions.

Quelle image renvoyons-nous à nos investisseurs ? Air Mauritius est un bijou du service public et les yeux de l'opinion internationale sont aussi braqués sur nous. Quelle image renvoyons-nous à nos jeunes, à Maurice, et ceux qui étudient dans d'autres pays et qui veulent retourner pour travailler ? Quelle image surtout de la bonne gouvernance ? Ce limogeage est un signal dangereux et une grave erreur. Dans l'inconscient collectif des Mauriciens, il est une des rares personnes compétentes à avoir été nommée, car il a un *track record* remarquable partout où il a travaillé, quel que soit le gouvernement en place.

> L'éducation citoyenne est un des piliers du travail de DIS-MOI dans la région. Qu'en pensez-vous ?

C'est une excellente initiative, car cela ne peut que consolider notre République. DIS-MOI donne la formation et la connaissance nécessaires afin que les citoyens soient plus indépendants et puissent porter de meilleurs jugements sur ce qui nous interpelle tous les jours. Votre programme, bien étoffé, touche aux aspects fondamentaux de la Cité, l'histoire de Maurice, le judiciaire, la politique. Que nos citoyens puissent participer d'une façon ou d'une autre à la construction de notre société est primordial pour l'avenir du pays.

## Prochaines législatives

# Avec ou sans réforme électorale ?

Rama Sithanen a parlé de la problématique de la réforme électorale lors d'une conférence le samedi 29 octobre, dans le cadre du cours avancé en droits humains et citoyenneté au siège de DIS-MOI, à Belle-Rose.

Devant une assistance très attentive, Rama Sithanen, politicien, ancien ministre, a évoqué la problématique de la réforme électorale. Il a abordé entre autres points : l'historique des élections de Maurice post-indépendante (1968-2010) ; Le *Best Loser System* : République des tribus ou République des citoyens ? ; réforme électorale et *White Paper* ; les prochaines législatives : avec ou sans réforme électorale ?

- Le *First Past The Post* (FPTP) System. Le système électoral en vigueur à Maurice prévoit depuis 1967 l'élection de trois députés dans chacune des 20 circonscriptions de Maurice et de deux élus à Rodrigues, soit 62 députés élus à l'Assemblée nationale.

- Huit autres élus *Best Loser* sont désignés pour éviter toute sous-représentation des diverses composantes de notre société.

- Toutes les circonscriptions ne sont pas découpées de manière égale : si dans la plus grande des 20 circonscriptions, quelque 60 000 électeurs désignent leurs trois élus, dans la plus petite, il faut seulement 23 000 électeurs.

- Les points forts du FPTP : elle assure la stabilité sur le plan politique en permettant la constitution d'un gouvernement fort. En effet, le FPTP assure « *un bonus* » au parti qui aura obtenu la majorité des voix lors d'un scrutin. Ainsi en 1982, en obtenant 64,16% des votes, l'alliance majoritaire rafla 90,9% des sièges (60-0). Idem en 1995, avec 65,2% des voix.

- Les points faibles du FPTP : la sous-représentation des partis dont certains ont pourtant obtenu plus de 30% des voix. La sous-représentation sinon l'exclusion des femmes qui constituent pourtant plus de 50% de la population. Les élus de certains partis se retrouvent concentrés dans certaines circonscriptions et absents dans d'autres.

- Le problème du *Best Loser System* (BLS) : la classification ethnique / communautaire des candidats, un non-sens eu égard à l'évolution actuelle du droit et des pratiques à travers le monde, ce qui a valu à Maurice les cri-



tiques du Comité des Nations unies qui a recommandé la suppression de cette obligation de déclaration ethnique des candidats.

- La répartition des huit élus BLS est fait en fonction du dernier recensement ethnique de 1972, alors que les caractéristiques de la population mauricienne ont évolué depuis 40 ans.

Que faire du BLS ? Certains prônent son abolition pure et simple. **Problème** : cela n'entraînerait-il pas une non-représentation de certaines communautés présentes à l'Assemblée ? D'autres recommandent son maintien, avec une mise à jour du recensement de la population. **Question** : Les Mauriciens d'aujourd'hui se retrouvent-ils dans cette classification ethnique ou religieux d'un autre âge ? Comment définir les communautés, car il en existe dans les faits plus de quatre ?

- Une solution : inclure une dose de proportionnelle (entre 20 et 24 élus) pour assurer une représentation plus large des communautés et établir des *Party Lists* pour ce faire.

Les objectifs d'une réforme électorale dûment pensée, selon Rama Sithanen sont : a) résoudre les pro-

blèmes actuels sans en créer d'autres ; b) concilier stabilité gouvernementale et une large représentation de toutes les communautés. Ce qui n'est pas un exercice aisé si l'on préconise une forte dose de proportionnelle, plutôt source d'instabilité politique, comme le montre la présente situation à Rodrigues. c) Assurer une meilleure représentation des femmes à l'Assemblée ; d) Se conformer aux recommandations de la Commission des Droits humains des Nations unies, pour éviter que Maurice ne soit mis au ban des nations.

- Propositions pour une nouvelle assemblée : 83 élus, 6 FPTP et 20 élus à la proportionnelle selon la *Party List*. Assurer une meilleure égalité des genres à l'assemblée suivant une répartition 2/3 hommes ou femmes par circonscription ; seuil minimum de 10% des votes pour être élu à la proportionnelle ;

**Conclusion** : Il n'existe nulle part au monde de système de représentation électorale parfait. Tous ont leurs points forts et leurs faiblesses. Le choix de tout système électorale dépend en grande partie du vouloir-vivre ensemble, de la place

que l'on veut faire à chacune des composantes d'une société. Toutes voudront l'assurance que leur voix comptera. La construction d'une nation est une tâche de longue haleine qui implique l'acceptation de compromis, pour le bien de tous. Encore faut-il que tous les politiques l'admettent et l'acceptent.



DIS-MOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI - 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES TEL : 466 5673  
INFO@DISMOI.ORG  
HTTP://WWW.DISMOI.ORG

## DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.

## Cours avancé en droits humains et citoyenneté, Cours 4

Ce samedi 5 novembre, le Directeur des poursuites publiques (DPP) Satyajit Boollell, *Senior Counsel*, évoquera pour les participants au cours avancé en droits humains « *Le rôle du DPP : Pouvoirs et limites* ». Il abordera entre autres questions : Enfreindre la loi à des conséquences. Mécanismes entrant en jeu ; le DPP : poste constitutionnel. Que dit la Constitution ? ; la chaîne de la justice : Police, DPP, la Cour de justice ; De quels pouvoirs dispose le DPP ? Les limites du DPP ; Comment le bureau du DPP améliore-t-il la justice ? - Animateur : Vijay Naraidoo, Leader de la Commission des personnes âgées, DIS-MOI.